



Accusé de réception en préfecture : 062-226200012-20251117-lmc1530278-DE-1-1
Date de télétransmission : 01/12/2025
Date de réception préfecture : 01/12/2025

Publication électronique le : 1 décembre 2025

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Claude BACHELET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, M. André KUCHCINSKI, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Laurent DUPORGE, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. René HOCQ.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT, M. Michel DAGBERT.

BOURSE INITIATIVES JEUNES

(N°2025-462)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2025-68 du Conseil départemental en date du 24/03/2025 « Objectif jeunesse 62 – Adaptation des mesures jeunesse citoyenne » ;

Vu la délibération n°2024-2 du Conseil départemental en date du 29/01/2024 « Objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles » ;

Vu la délibération n°2023-277 du Conseil départemental en date du 19/06/2023 « Permettre aux jeunes de prendre leur place en tant que citoyens à part entière : nouvelle adaptation des mesures jeunesse » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais – Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 03/11/2025 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer 3 participations, pour un montant total de 2 550 €, au titre du dispositif « Bourse Initiatives Jeunes », aux bénéficiaires mentionnés au tableau en annexe 1, et conformément aux conditions reprises au rapport et en annexes à la présente délibération.

Article 2 :

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-338D02	6568//93338	Mesures jeunesse	35 000,00	2 550,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit)
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 17 novembre 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

TABLEAU BOURSE INITIATIVES JEUNES

	Thématique	Territoire	Bénéficiaires	Commune du Bénéficiaire	Descriptif des projets	Budget Total	Montant Sollicité	Propositions des services
1	Evènementiel	Arrageois	Association U'nanim	Beaurains	Organisation d'un marché artisanal sur le thème d'Halloween. L'idée est de proposer une manifestation originale "plutôt que de faire un marché de Noël" (dixit Mathéo le porteur de ce projet) aux habitants de Beaurains et alentours.	5 070,00 €	700,00 €	700,00 €
2	Patrimoine	Montreuillois	Quentin TELLIER	Campagne les Hesdin	Le projet consiste à l'auto-édition d'un ouvrage historique de plus de 500 pages consacré aux "poilus" de Campagne-lès-Hesdin.	3 300,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
3	Technologie	Artois	Sourires d'Autistes	Saint Venant	Les jeunes sont issus du GEM "Des Racines et des Ailes" de Saint-Venant. Passionnés de Jeux Vidéo, les jeunes souhaitent faire partager cette passion. Le but de ce projet est de fabriquer une borne d'arcade de A à Z.	1 032,00 €	350,00 €	350,00 €

TOTAL 2 550,00 €

Date : 27/08/2025

Dossier n° 2025-039

PROJET	Titre : Création d'une borne d'arcade	Thématique : Numérique
	Structure accompagnatrice : Sourires d'Autistes	Ville : St Venant

PORTEUR DU PROJET	NOM	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville	Canton
GUILLEMANT	Alexis					
BRASSEUR	Adrien					
SADAUNE	Ludovic					

DESCRIPTIF DU PROJET	Les jeunes sont issus du GEM "Des Racines et des Ailes" de Saint-Venant. Passionnés de Jeux Vidéo, les jeunes souhaitent faire partager cette passion. Le but de ce projet est de fabriquer une borne d'arcade de A à Z. Celle-ci serait ensuite mobile, les jeunes souhaitent organiser des temps de rencontre ouvert à tous. La subvention sera versée à l'association sourires d'autistes qui accompagne les jeunes.	

BUDGET	DEPENSES	MONTANT	%	RECETTES	MONTANT	%
Achat matériels	632€	61		Bourse Initiatives Jeune	350€	34
Communication	400€	39		Fonds Propres	682€	66
TOTAL	1032€	100		TOTAL	1032€	100

PROPOSITION DE LA MISSION	Avis :	
	Ce projet permettra aux jeunes de s'ouvrir aux autres et d'aller vers les autres.	
Montant proposé : 350€		

Date : 27/08/2025

Dossier n° 2025-046

PROJET	Titre : Edition d'un livre historique	Thématique : Patrimoine
	Structure accompagnatrice :	Ville :

PORTEUR DU PROJET	NOM	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville	Canton
TELLIER	Quentin					

DESCRIPTIF DU PROJET	<p>Le projet consiste à l'auto-édition d'un ouvrage historique de plus de 500 pages consacré aux "poilus" de Campagne-lès-Hesdin. Ce livre est le fruit de 3 années de recherches, de collecte de témoignages, d'analyses d'archives et de rédaction. Il retrace les parcours individuels de chaque soldat originaire du village mort au combat, en les replaçant dans le contexte de la Première Guerre Mondiale, tant au niveau local que national.</p>					
-----------------------------	---	--	--	--	--	--

BUDGET	DEPENSES	MONTANT	%	RECETTES	MONTANT	%
Impression de 136 ex	3200€	97		Bourse Initiatives Jeune	1500€	45
Communication	100€	3		Fonds Propres	1800€	55
TOTAL	3300€	100		TOTAL	3300€	100

PROPOSITION DE LA MISSION	Avis :					
	Montant proposé : 1500€					
	<p>Le jeune a fait un travail extraordinaire tant dans la recherche que dans l'écriture. C'est un projet remarquable qui mérite d'être soutenu.</p>					

Date : 27/08/2025

Dossier n° 2025-033

PROJET	Titre : Marché artisanal d'Halloween	Thématique : Evènementiel
	Structure accompagnatrice : Association U'nanim	Ville : Beaurains

PORTEUR DU PROJET	NOM	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville	Canton
	VARLET	Clément				
	THIBAULT	Mathéo				
	VIEZ	Léa				
	SAGNIER	Manon				

DESCRIPTIF DU PROJET	Organisation d'un marché artisanal sur le thème d'Halloween. L'idée est de proposer une manifestation originale "plutôt que de faire un marché de Noël" (dixit Mathéo le porteur de ce projet) aux habitants de Beaurains et alentours. Les jeunes ont fait de nombreuses démarches pour trouver des artisans dont la plupart sont locaux. L'aide est versée à l'association U'nanim.

BUDGET	DEPENSES	MONTANT	%	RECETTES	MONTANT	%
	Aménagement extérieur	2000€	39.4	Bourse Initiatives Jeune	1500€	29.5
	Communication	500€	9.8	Partenaires/Sponsors	200€	4
	Alimentation	370€	7.5	Département (via Aae)	300€	6
	Décorations	1500€	29.5	Entrées	3000€	59.1
	Fournitures	700€	13.8	Adhésion	70€	1.4
	TOTAL	5070€	100	TOTAL	5070€	100

PROPOSITION DE LA MISSION	Avis :	
	L'aide permettra au groupe de jeune de lancer cette première édition de ce marché artisanal décalé.	

Montant proposé : **700€**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Mission Jeunesse et Citoyenneté

RAPPORT N°37

Territoire(s): Arrageois, Montreuillois-Ternois, Artois

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2025

BOURSE INITIATIVES JEUNES

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de mandat « agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » et plus particulièrement dans le cadre de l'ambition 6 – faire des politiques départementales des tremplins vers la citoyenneté du Pacte des réussites citoyennes.

Conformément à l'article L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales, et dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département a décidé d'encourager les initiatives et l'engagement des jeunes du Pas-de-Calais en proposant une Bourse Initiatives Jeunes (BIJ).

Pensée comme « un coup de pouce », la BIJ permet de développer l'esprit d'initiatives chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets qui peuvent s'inscrire dans les domaines de la citoyenneté, la solidarité, la culture et le sport...

Suite à la réunion du Conseil départemental du 24 mars 2025, le montant de la bourse est plafonné à 1500 € pour les projets individuels ou collectifs, à 500€ par jeune pour les projets de mobilité internationale et enfin à 500€ pour les projets portés par les associations étudiantes. Un seul projet par an par jeune et par association peut être financé. L'aide du Département ne peut excéder 50% du budget prévisionnel.

3 nouveaux dossiers ont été déposés et font l'objet d'une proposition de bourse pour un montant total de 2550 €.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant d'attribuer 3 participations aux bénéficiaires mentionnés au tableau joint, pour un montant de 2550 €, au titre du dispositif « Bourse Initiatives Jeunes », conformément aux conditions reprises au rapport et en annexe.

Les dépenses seraient imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-338D02	6568//93338	Mesures jeunesse	35 000,00	28 050,00	2 550,00	25 500,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 03/11/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY